

Les Echos de St Jean du Falga



RENTREE SCOLAIRE

La rentrée des classes s'est déroulée dans le calme dans les deux écoles de Saint Jean du Falga.

A l'école primaire, l'équipe enseignante n'a pas subi de modifications. A noter cependant que la directrice, Mme Cahuzac a été nommée « maître formateur » : cette nouvelle fonction l'amènera à aider à la formation des futurs professeurs des écoles actuellement stagiaires en poste dans différentes écoles. Une mission importante qui se rajoute à ses fonctions de directrice et de professeur des élèves.

Depuis la rentrée également, la municipalité a équipé toutes les classes du primaire en vidéo projecteur numérique : un outil novateur pour l'enseignement. De plus, une garderie de 12H à 12H15 a été mise en place à l'école primaire.

En ce qui concerne la maternelle, Mme Hoyer a remplacé Mme Brisson à la direction.

La nouvelle directrice a pris ses fonctions avec beaucoup de dynamisme.

Nous lui souhaitons bien entendu la bienvenue.

Bonne année scolaire à tous, enseignants et élèves.

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

Dans le cadre de la mise en place de la réforme des nouveaux rythmes scolaires, les temps d'activités périscolaires (TAP) sont mis en place par l'association LEC grand sud.

Les TAP se déroulent en fin de journée de 16h15 à 17h.

Les activités sont variées et de qualité. Elles sont proposées par les animateurs de LEC grand Sud et de la commune, en partenariat avec des intervenants extérieurs. Le multisport est animé grâce à l'association du Foot, le judo en partenariat avec le Comité départemental de judo, une intervenante anime des séances de zumba et de gym douce et la commune finance un professeur de musique. Nos animateurs proposent : atelier scientifique, expression corporelle, atelier créatif, couture, atelier autour du livre, découverte de l'espagnol, jeux coopératifs.

Atelier lecture



Aire multisports

Toutes ces activités sont proposées par une équipe motivée et dynamique : Sabine (directrice du service enfance), Julien, Floryse, Conception, Alexandra, Jennifer, Camille, Sylvie qui font partie de l'association LEC Grand Sud et Marvin (intervenant sportif), Camille (intervenante zumba et gym douce), Joël (intervenant musique), Audrey, Patricia, Djahida, Sandra et Brigitte mis à disposition par la Mairie.

Les TAP représentent 115 enfants en primaire et 75 en maternelle. Des chiffres qui demandent une organisation sans faille !!!

ACCUEIL JEUNESSE (11 à 15 ans)

Activités proposées durant l'été :

-un week-end sportif du 4 au 6 juillet à Vicdessos au cours duquel 7 jeunes ont fait du canyoning et une randonnée à l'étang d'Arbu

- Le chantier jeune "du Rec de Luzent" auquel 20 jeunes ont participé durant 3 matinées du 8 au 10 juillet .

-Un séjour « plongée sous-marine » à Banyuls du 14 au 18 juillet :8 ados y ont participé - deux séjours "surf Citoyen" à Labenne Océan au cours desquels les jeunes ont pu s'essayer aux joies du surf mais aussi être sensibilisés à la vulnérabilité de l'Océan...16 étaient présents. De manière générale la notion de développement durable est restée présente à l'esprit des jeunes tout au long de l'été c'est d'ailleurs la raison pour laquelle le FDLA (Fond des Loisirs Actifs) a accepté de financer une

partie des activités réalisées. Des sorties (accrobranches au Carla Bayle, Téléski nautique à Mercus ainsi que des soirées grillades et karaoké...)

L'équipe au complet avant le nettoyage du Rec



*Un moment
de convivialité*



SECURITE DEVANT L'ECOLE



Durant les vacances scolaires, les employés communaux ont créé un « couloir » devant l'école maternelle afin d'empêcher les voitures de se garer devant la grille. Les bacs de fleurs ont été déplacés et des barrières posées.

VOUS AVEZ BIENTOT 16 ANS PENSEZ AU RECENSEMENT

Dans votre entourage, vous connaissez certainement un jeune de 16 ans, il est **important qu'il se fasse recenser : le recensement citoyen est obligatoire**

Pourquoi ? Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté**.

Quand ? Tous les français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

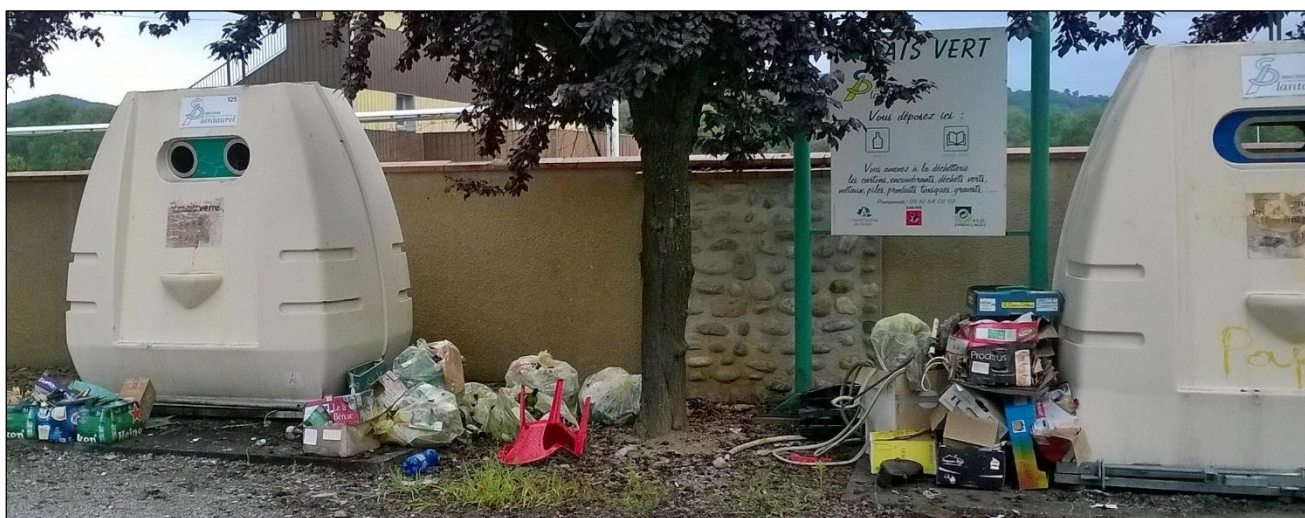
Comment ? Un jeune doit se faire recenser à la mairie de son domicile. Il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille. Une fois recensé, il lui est délivré une **attestation de recensement** indispensable pour l'inscription à des concours, ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple). Un an après, environ, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (il remplacera l'attestation de recensement).

Cette démarche est obligatoire, mais c'est surtout un acte citoyen.

VOUS AVEZ DIT CIVISME ?

De nombreux actes d'incivisme sont constatés en permanence dans divers domaines sur la commune.

- encombrants déposés n'importe où alors qu'il existe un service programmé de ramassage gratuit
- nuisances sonores de voisinage
- ordures déposées au pied des poubelles...



Désolant...

DECHETS

RAPPEL ORDURES MENAGERES

Un rappel : les sacs jaunes sont relevés le jeudi ; il convient donc de **les sortir au plus tôt le mercredi soir** : inutile de les sortir avant car ils encombrent inutilement les trottoirs et sont souvent éventrés par des chiens.

Vous n'avez plus de sacs jaunes ? Vous pouvez vous en procurer à la mairie, sinon, accrochez une étiquette (avec vos coordonnées) à la ficelle de votre sac rempli d'emballages recyclables. Les équipes de collecte vous laisseront un rouleau devant chez vous, dans votre jardin, votre cour, derrière votre portail.

En ce qui concerne les encombrants qui « fleurissent » dans certains endroits de la commune, un service (gratuit) existe au SMECTON pour l'enlèvement. Il suffit d'appeler le **0561680202** et prendre rendez-vous ou bien les porter directement sur le site : lieudit las Plantos à Varilhes.

Sur la commune vous trouverez :

- Une borne de tri pour le verre et le papier : Place Jean Jaurès, rue Labourdette, place du 1^{er} mai, place de Raully, rue Gaston de Foix, parking Leclerc.
- Il existe aussi des bornes de récupération de vêtements place Jean Jaurès (face à la caisse d'Épargne) et sur le parking de Leclerc.

DIVAGATION ET NUISANCE DE CHIENS

Il est interdit de laisser les chiens divaguer. Tout propriétaire de chiens doit garder ses animaux dans l'enceinte de sa propriété.

Ce dernier est également tenu de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les occupants et utilisateurs de locaux privés d'habitations, de leurs dépendances et leurs abords doivent prendre toutes les mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils et d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse, ...ne soient pas une gêne pour le voisinage.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **Jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 19h**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h.**

Dispositions à appliquer par les victimes des nuisances :

- Il convient aux personnes s'estimant victimes de nuisances sonores de s'adresser aux responsables ou propriétaires des animaux ou objets en cause pour leur rappeler leurs obligations.
- Si cette intervention demeure sans effet, il convient de le confirmer par lettre recommandée.
- Enfin, en cas d'insuccès, s'ouvre une procédure pénale par dépôt de plainte auprès de la gendarmerie.

MULTISPORTS

Mis en place au mois de juillet, ce terrain de jeux permet la pratique du football, du basketball, du handball. Il a connu tout l'été une forte fréquentation.

Durant la période scolaire, la priorité d'utilisation sera donnée à l'école.



TRAVAUX (réalisés par les employés communaux)

EFFECTUES

- Vestiaires du stade : faïences, réparation des douches, peinture....
- Pose des tableaux numériques à l'école, installation de prises+ internet dans les 6 classes
- Remplacement des plans de travail de logements sociaux
- Evacuation des eaux pluviales face à la poste et rue Louis Pasteur
- Pose de bordures au parking des ateliers municipaux(en prévision du goudronnage)
- Sécurisation place des écoles : barrières et déplacement des jardinières.

EN COURS

- Remise en état du bureau du maire, du secrétaire général, de la secrétaire et de la salle d'attente (sol+ peinture)

A VENIR

- Aménagement esthétique au niveau de la pétanque, multisport et tennis.

BIBLIOTHEQUE

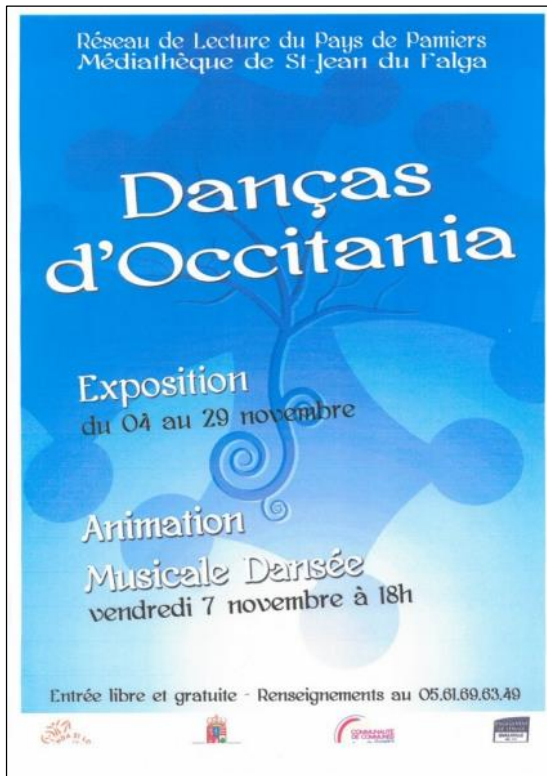
Rappel des horaires d'ouverture

MARDI et VENDREDI : 13h - 16h

MERCREDI 9h30 - 12h et 13h-17h45

SAMEDI 9h30-12h et 13h- 16h30

. Animations novembre 2014:



Festival occitan : exposition au 1^o étage du 4 au 29 novembre

- Animation musicale dansée le 7 novembre à 18 heures
 - Inauguration le vendredi 7 novembre à 18h en présence de Daniel Pédoussat du cercle occitan de Pamiers.
- Entrée libre et gratuite

vendredi 14 novembre à 21 heures

Projection débat du film « Au bord du monde »



Service Portage LIVRES, CD ou DVD à Domicile :

Si vous avez des difficultés à vous déplacer, contactez et inscrivez-vous auprès de Valérie Rouch au 05.61.69.63.49

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Nous avons pu apprécier durant tout l'été le fleurissement des places, des allées, des espaces verts. Les serres municipales photographiées dans le premier bulletin ont tenues leurs promesses et les plants se sont épanouis dans les jardinières et les parterres. Leurs diversités et leurs belles couleurs contribuent à rendre notre cadre de vie plus agréable.

Voici une photo de la commune cet été.

Aujourd'hui les pensées et autres fleurs ont envahi la serre.

Actuellement, les employés communaux procèdent à l'arrachage des plantes sur les massifs pour les remplacer par les « fleurs d'hiver ».



NOUVEAUTES SUR LA COMMUNE

Au Pôle médical : Un médecin : Madame HENNINOT Mathilde

Une auto-Ecole : avenue des Pyrénées près de la Caisse d'Epargne

AAD09 : entreprise d'aide multi-services à la personne : ménage, linge lavé et repassé, garde d'enfants de + de 3 ans, travaux ménagers, petits travaux de jardinage.....

Contact: 0561693656 ou aad09.fr

INFORMATION DE L'AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES SUR L'ARRIVEE DES NOUVELLES CHAINES DE LA TNT et ses conséquences sur la réception des chaînes existantes

Agence Nationale des Fréquences

Le 21 octobre 2014, 6 nouvelles chaînes gratuites de la TNT arrivent chez vous

Depuis le 12 décembre 2012, la TNT compte 6 nouvelles chaînes HD gratuites:

bter

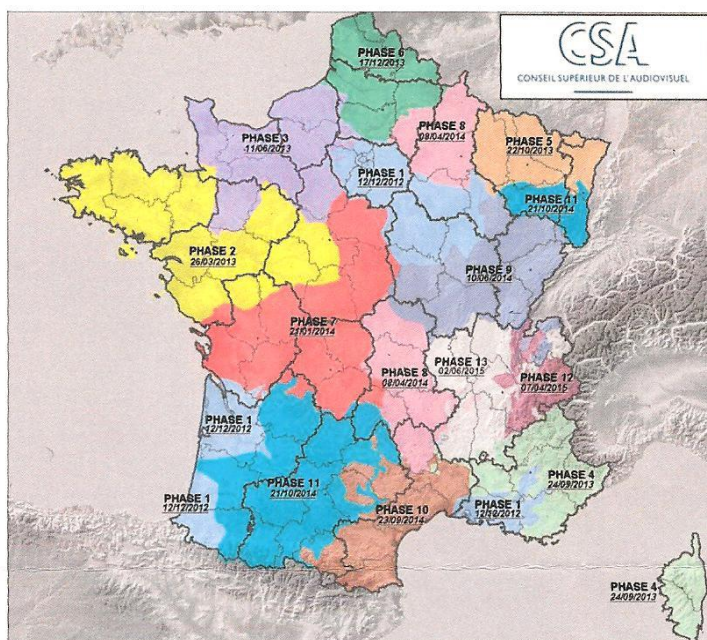
Chérie 25

HDI

L'EQUIPE 21

RMC
DECOUVERTES HD

23



Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, le déploiement de ces nouvelles chaînes se fait phase par phase, selon un calendrier défini par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (voir carte ci-dessus).

Si vous recevez la télévision par une parabole, par l'ADSL, la fibre optique ou par le câble, vous pouvez, selon les cas, déjà accéder à ces nouvelles chaînes.

Que va-t-il se passer le 21 octobre prochain?

Le 21 octobre prochain s'ouvrira la onzième phase de déploiement, qui concernera principalement les régions Midi-Pyrénées, Aquitaine (sauf les zones de Bordeaux et de Bayonne desservies depuis le 12 décembre 2012), les départements du Cantal, du Haut-Rhin et des Vosges.

Si vous résidez dans ces zones et que vous recevez la télévision par une antenne râteau, **vous pourrez ainsi accéder aux 6 nouvelles chaînes gratuites dès le 21 octobre prochain.**

Pour savoir si votre téléviseur est compatible HD, vous pouvez vérifier si vous recevez déjà Arte HD sur le numéro 7 ou le numéro 57 (en fonction de votre équipement). Si c'est le cas, alors votre récepteur permet de recevoir n'importe quelle chaîne HD (TF1 HD, France 2 HD et M6 HD, ainsi que les six nouvelles chaînes HD). Dans le cas contraire, l'achat d'un nouveau téléviseur n'est pas indispensable : un adaptateur TNT HD externe branché à votre téléviseur actuel suffira pour bénéficier des programmes HD précités.

Tous les téléspectateurs seront informés de ces changements par la diffusion de bandeaux déroulants sur l'ensemble des chaînes nationales gratuites de la TNT quelques jours avant le 21 octobre.

Que faut-il faire ?

Les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau devront effectuer **une recherche et une mémorisation des chaînes sur leur téléviseur TNT** ou sur leur adaptateur TNT, à l'aide de leur télécommande, pour continuer à recevoir l'ensemble des chaînes actuelles de la TNT et pour recevoir les 6 nouvelles chaînes s'ils sont équipés en HD.

Si vous résidez en habitat collectif, vous devez d'ores et déjà contacter votre syndic pour vous assurer que l'antenne de réception collective a bien été adaptée pour l'arrivée des nouvelles chaînes de la TNT.

Comment s'informer ?

Pour tout savoir sur l'opération et les démarches à suivre en cas de difficulté à capter les chaînes après le 21 octobre, contactez **l'Agence nationale des fréquences (ANFR)** :

Par téléphone : au 0970 818 818

Du lundi au vendredi de 8h à 19h (Prix d'un appel local)

Sur internet : www.recevoirlatnt.fr

Des informations sur l'arrivée des nouvelles chaînes sont également disponibles sur le site du CSA : www.csa.fr/r7-r8

ASSOCIATIONS SAINTJEANTAISES

PETANQUE : Président : Jean-Baptiste FAURE : contact : 0561680361

ETOILE SPORTIVE : Co-Président : Robert PAULY : contact : 0561680665

- GUILLEMIN Claude

- GERAUD Patrick

RUGBY : Co-Président: PROME Philippe et Alain STERVINO: contact : 0685754212.

JITSU COMBAT, KING BOXING, SELF DEFENSE: Président : Patrick Thiblier : contact: 0689561587

CLUB SOLEILS D'AUTOMNE: Président : Robert MAURY : contact:0561695480

CITE D'ECHANGE : Président : Jean Claude ROUJA : contact : 0561680290

COMITE DES FETES : Président : Christophe MONTERDE : contact : 0675457238

RADIO AMATEUR : Président : Michel MORENO : contact : 0561680397

LES TREBOULINES : Présidente : Libertat RODRIGUEZ : 0561608101

AUTISME ARIEGE : Président : Bernard NAVARO

Contact : 0982008202 ou au 0671150314

HUKOKAI ARIEGE : Président : Patrick BRABO : contact : 0561052698 ou 0686606082.

JUDO : contact : DEGEILH Jocelyn, président du comité départemental de judo

FOYER RURAL : Président : Raymond CELMA : contact : 0561695905

Suzanne DELRIEU : contact : 0561695712

De nombreuses activités sont proposées :

Yoga, marche, jeux de société, ateliers création, espagnol (débutants et confirmés) gym adulte, occitan, lecture-écriture, danses folkloriques, gym douce, théâtre, allemand, country, atelier peinture, gym détente.

Si vous voulez participer aux activités du foyer rural vous devez vous renseigner au : **0561695905**

Mise en page et imprimé par la commission communication

<http://ville-saintjeandufalga.fr>

Siège social : Mairie de Saint Jean du Falga

